

IN SANCTUM FULBERTUM

NOTITIA ALTERA.

(Histoire littéraire de la France, tom. VII, pag. 261.)

§ 1. Histoire de sa vie.

Fulbert (1), la plus grande lumière de l'Eglise gallicane en son temps, est encore inconnu par rapport à sa famille et au lieu de sa naissance (MAB. Act. t. VIII, p. 686, n. 11). Il nous apprend lui-même qu'il n'était considérable ni par son extraction, ni par ses biens (FULB. Carm. p. 51).

Sed recoleas quod non opibus, nec sanguine fretus,
C. ascendi cathedram, pauper de sorde levatus.

Quelques savants ont penché, sur un endroit de ses écrits, à le faire Romain (FLEU., II. Eccl., l. LVIII, n. 57; MAB. Act. t. VII, pr. n. 43; Ann. L. LI, n. 72). Mais ce qu'ils en citent est très-équivoque, et ne le prouve en nulle manière. On serait mieux fondé à le croire de Poitou, ou, en général, d'Aquitaine. Ses liaisons étroites avec le duc Guillaume V, à qui ces provinces obéissaient, en font un grand préjugé; préjugé qui prend la force de preuve, lorsqu'on voit Fulbert se représenter comme sujet de ce prince (FULB. ep. 15), qu'il qualifie son maître, *herus meus*. S'il avait nommé l'évêque (ep. 12) à qui il adresse sa douzième lettre, peut-être aurait-il levé toute difficulté sur ce point. Il est certain qu'il était né et avait reçu sa première éducation dans le diocèse ou même la ville épiscopale de ce prélat; mais il ne paraît pas moins certain qu'elle n'est écrite ni à un pape, ni à un évêque d'Italie.

Malgré la pauvreté de sa famille (Carm. ib. HEX. GAND. Scri., c. 1), Fulbert trouva le moyen d'avoir de bons maîtres, sous lesquels il fit des progrès, merveilleux pour son temps, dans les lettres humaines et les sciences ecclésiastiques. On ne connaît de ses maîtres (MAB. Act. t. III, p. 371, n. 9), que le docte Gerbert; mais c'en est assez pour juger du mérite de ses premières études. Au sortir des écoles de Reims, il se retira à Chartres, à quoi il fut peut-être engagé par Herbert, un de ses condisciples, qui était de la ville, et qui, de juif s'étant fait chrétien, devint un des savants hommes de son siècle. Là Fulbert ouvrit une école, qui bientôt acquit une brillante réputation; il n'y en eut point alors de plus célèbre dans presque toute l'Europe (Ann. t. I, p. 420, 422; An. t. IV, App., p. 698, 2. BAR. Ann. 1007, n. 1). On y accourait des pays les plus éloignés, d'Arles, de

A Liège, de Cologne, comme des lieux les plus voisins. Les moines et les clercs y allaient à l'envi écouter le vénérable Socrate qui la dirigeait (ADEL. ad B., p. 438, 1).

Aux fonctions d'écolâtre dans l'église de Chartres, Fulbert joignit encore celles de chancelier, titre qui est devenu équivoque à l'égard de plusieurs écrivains, qui en ont pris occasion de supposer faussement que Fulbert avait été chancelier de Robert, roi de France (ROB. Alt. chr., p. 74, 1; Voss. Hist. Lat., l. II, c. 43, p. 115, 2). Ses travaux littéraires ne furent pas cependant sans récompense, quoiqu'en un siècle où les lettres n'étaient pas généralement estimées. Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine (ADEM. Chr. p. 173; DU CRES. t. IV, p. 82; FULB. ep. 103, 128), dont on a déjà dit un mot, prince lettré et protecteur des gens de savoir et de vertu, appela Fulbert près de sa personne, et le combla d'honneurs. Entre autres bienfaits il lui donna la trésorerie de Saint-Hilaire de Poitiers, que Fulbert retint longtemps, même depuis son épiscopat, mais qu'il remit avant sa mort entre les mains de son bienfaiteur.

Baronius a cru que Fulbert avait été moine de Saint-Père en Vallée (BAR. An. 1007, n. 2; MAB. Ann. l. LI, n. 101). Mais la lettre vingt-unième, sur laquelle il établit son opinion, et qui semble, au premier coup d'œil la favoriser, la détruit réellement. On y lit les noms de tous les moines qui composaient alors cette communauté; et celui de Fulbert ne s'y trouve point. M. Cave, M. Baillet et le P. Le Long, qui le dit apparemment d'après eux, sont encore moins recevables à faire Fulbert abbé de Ferrières avant l'année 1004 (CAVE, p. 518, 519; LE LONG, Bib. sac., p. 736), puisque Rainard gouvernait ce monastère en la même qualité, au moins dès 997 (MAB. ib. l. LI, n. 43). Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que Fulbert était lié d'une amitié très-étroite avec les plus grands abbés de son temps, S. Abbon de Fleury, S. Odilon de Cluni, le B. Richard de Saint-Vanne (FULB. ep. 21, 66, 67; HUC. FL. Chr., p. 175; MAB. ib.), et qu'il fut toujours fort affectionné à l'ordre monastique.

Après avoir enseigné longtemps à Chartres (TRIT.

Car. dir. t. . p. 159; *Scri. c.* 315), et s'être acquis A sous l'invocation de laquelle cette cathédrale est par sa doctrine l'estime des rois, des évêques et des peuples, le mérite de Fulbert le fit élire évêque de cette ville à la mort de Rodolphe. Il fut particulièrement redoutable de son élévation au roi Robert, avec qui il avait étudié à l'école de Reims (*FULB. ep.* 4; *MAB. Act.* t. III, p. 371, n. 9). Presque tous les historiens s'accordent à mettre le commencement de son épiscopat en 1007 (*BAR. ib.*; *Voss. ib.* · *CAVE. p.* 518). Quelques-uns néanmoins le renvoient contre l'autorité de son épitaphe, neuf ou dix ans plus tard (*MAB. An. ib.* · *BAILL.* 10 avr., p. 145; *FULB. ep.* 23). Il fut sacré de la main de Léotéric ou Leutheric, archevêque de Sens son métropolitain. Le terme de son épiscopat fait juger que son ordination se fit sur la fin de septembre ou au commencement d'octobre. On suppose qu'il était encore jeune (2) alors; mais la suite de sa vie montre qu'il devait approcher de l'âge de cinquante ans au moins (*FLEU. ib.*).

Les fonctions de l'épiscopat, dont il se vit chargé, ne lui firent point interrompre les leçons publiques qu'il faisait à ses disciples (*MAB. Ana. ib.* · *D.* 420). Seulement il cessa de se mêler de médecine et de donner des remèdes, comme il en usait auparavant (*FULB. ep.* 10, 47, 115). A ces deux sortes d'occupations s'en joignait une autre qui demandait un temps considérable. En devenant évêque il devint l'oracle de presque toute la France (*BAR. ib.*). Les princes, les évêques, les personnes privées avaient recours à ses conseils comme à une source de lumière. On en a la preuve dans le recueil de ses lettres. Au mois de mai 1008, peu de temps après son ordination il se trouva au concile que le roi Robert avait convoqué à son palais de Chelles (*Conc. t. IX, p.* 787, 788), et y reçut des marques publiques du respect et de la vénération qu'on lui portait. On voulut en effet, par honneur, qu'il y souscrivit immédiatement après les métropolitains, et avant onze autres évêques, dont plusieurs, tels qu'Adalberon de Laon, étaient fort anciens dans l'épiscopat. Il parait par là que ses collègues le regardaient dès lors comme leur père et leur docteur.

Nous ne sommes point instruits en détail des actions de ce grand évêque. Une des plus mémorables fut la réédification de sa cathédrale, qui avait été réduite en cendres en 1020, dans l'embrasement de la ville (*FULB. ep. pr.*, p. 2). Fulbert entreprit de la rebâtir avec une magnificence qui surpassait infiniment les facultés d'un évêque qui était sans patrimoine. Mais il trouva des ressources abondantes dans la libéralité de Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, et celle de Guillaume, comte de Poitiers, son illustre bienfaiteur (*ep.* 97, 102, 104). La dévotion singulière qu'il avait envers la sainte Vierge,

le porta à y établir la fête de sa Nativité, dont l'institution était encore de nouvelle date ailleurs (*CAVE, p.* 518, 2). Le même motif de piété lui fit faire plusieurs proses et hymnes à sa louange (*FULB. Car.*, p. 50; *ep. pr.* 2, 3).

Au défaut d'histoire suivie des actions de notre prélat, nous avons dans ses lettres quantité de traits de sa conduite pastorale. On y voit qu'il avait su réunir en sa personne une fermeté vraiment épiscopale avec une noble douceur et une humilité sans bassesse. Attentif à user de l'une ou de l'autre avec une sage discrétion, lorsqu'il était obligé d'employer son zèle tout de feu, pour réprimer les désordres ou corriger les abus, c'était toujours sans blesser le respect qu'on doit aux puissances. Il aimait tendrement son prince, et avait pour lui un sincère attachement (*ep.* 96). Ayant encouru sa disgrâce en une occasion, il n'eut point de repos qu'il n'eût regagné son amitié. Joignons à ces traits généraux et à ceux que nous fournissent ses épitaphes, ce qu'il dit lui-même des devoirs d'un évêque, et nous aurons son portrait assez au naturel (*MANT. Anec. t. I, p.* 131, 135). Il n'a pu écrire autrement qu'il agissait : de sorte qu'en exposant ce que doivent être les bons évêques, il a réussi à se peindre lui-même

Ce pieux et savant prélat mourut, plein de jours et de mérites, le dixième ou onzième d'avril; car il y a d'anciens auteurs pour ce dernier jour, s'il n'y a faute dans leur texte. Mais le plus grand partage entre les anciens et les modernes est au sujet de l'année de cette mort. Les uns, comme Hugues de Flavigni et Clarius, la marquent dès 1027. D'autres la placent en 1028. Le plus grand nombre, surtout parmi les modernes, la mettent l'année suivante. Quelques-uns la renvoient jusqu'en 1031, et Raoul Glaber deux ans encore plus tard (*FULB. ib. pr. p.* 3; *MALLEA. Chr. p.* 202; *LAB. Bib. Nov. t. I, p.* 276, 287, 315; *HUG. FL. Chr. p.* 175; *CLAR. Chr. p.* 791; *GLAB. l. IV, c.* 4; *Voss. ib.*). Comment découvrir la vérité au travers de tant de différentes opinions? Sera-ce à la faveur du jour de cette mort? En ce cas-là le sentiment de ceux qui la marquent en 1028, revient à celui qui la place en 1029, et n'en fait plus qu'un. La raison en est sans réplique; car le dixième d'avril en 1028 était avant Pâques, suivant la supputation de nos Français de ces temps-là, qui continuaient de compter 1028 jusqu'à Pâques; au lieu que, suivant notre manière de compter aujourd'hui, l'année 1029 était commencée avec le mois de janvier. Pour avoir quelque chose de plus décisif sur la véritable année de la mort de Fulbert il faut recourir à son épitaphe. C'est une pièce originale, qui vraisemblablement est de la façon de

Signon (3), qui prit soin de ses funérailles. Il y est marqué, qu'il gouverna l'église de Chartres vingt-un ans et demi. De ces six mois prenons-en deux et vingt jours pour remplir l'année 1007, à laquelle fut ordonné le saint évêque, il restera vingt-un ans trois mois et dix jours, qui joints à 1007, nous conduiront au dixième d'avril 1029. C'est donc à cette année-là qu'il faut rapporter la mort de Fulbert. Nous soumettons volontiers cette discussion chronologique, qui nous a paru nécessaire, au jugement du dernier supplémenteur de Moréri, qui a tâché de la transporter à l'année précédente.

Fulbert fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Père, où plusieurs de ses prédécesseurs et autres prélats avaient été déjà inhumés (FULB. *ep. pr.* p. 2, 3; GALL. *Chr. Vet.* t. II, p. 486, 1.) On érigea en sa mémoire deux épitaphes : l'une en prose, qui est plutôt un éloge abrégé pour être inséré dans les nécrologes, et l'autre en vers.

ÉPITAPHE EN PROSE.

Anno ab incarnatione Domini MXXVIII, III Id. April., obiit dilectus Deo et hominibus Pater noster venerandæ memoriæ Fulbertus, sua tempestate pontificum decus, lux præclara mundo a Deo data pauperum sustentator, desolatorum consolator, prædonum et latronum refrinator, vir eloquentissimus et sapientissimus tam in divinis quam in liberalium artium libris. Qui ad restorationem sancti templi suæ diocesis, quod ipse post incendium a fundamentis reardificare cœperat, bonam partem auri sui et argenti reliquit et disciplinæ ac sapientiæ radiis illum locum illuminavit et clericis suis multa bona fecit.

ÉPITAPHE EN VERS.

Quem tibi Carnalis concessit sors bonitatis,
Doctrinæ fluvium duplicis egregium.
Pontificum sidus, Fulbertus fulgidus actu
Vestis pauperibus, victus et assiduus.
Inclausus jacet hic, factus de pulvere pulvis,
Et præstolatur surgere cum reliquis.
Virtutum cultor, vitiorum mortificator,
Auxiliante Deo, præstitit a puero.
Bis denos annos, atque unum dimidiumque,
Virgo Maria, tuæ præfuit Ecclesiæ
Ingressurus erat Phœbus post lumina septem
Taurum, cum mæstum deseruit populum.

Jusqu'ici l'église de Chartres n'a décerné aucun culte public à ce pieux évêque, quoiqu'on dise que sa sainteté a été attestée après sa mort par plusieurs miracles (TAIT. *Chr. Hir. ib.* p. 159; BOLL. 1^{er} apr., p. 856; MAB. *Act.* t. VIII, pr.; LAB. *ib.* t. II, p. 730). Bucelin dans son Ménologe le qualifie bienheureux. Grand nombre d'autres écrivains modernes lui donnent indifféremment le même titre, ou celui de saint. C'est en cette qualité que M. de la Roche-

A pozay, évêque de Poitiers, l'a fait entrer dans les litanies des saints de son diocèse.

Les auteurs du siècle de Fulbert, et ceux des suivants, sont pleins d'éloges qu'ils donnent également à la sainteté de sa vie et à sa doctrine lumineuse, à son éminente vertu et à sa grande érudition. Il serait trop long, et peut-être ennuyeux de les rapporter ici. L'on en peut voir quelques-uns à la tête des éditions de ses ouvrages, où l'on n'en a copié qu'une partie. Ce qui contribua encore beaucoup à rendre célèbre le nom de Fulbert, fut le grand nombre de disciples qu'il forma aux lettres et à la piété. Il n'y eut guère d'église en France, qui n'eussent quelqu'un de ses élèves. Ils se répandirent même en Italie et en Allemagne, où ils portèrent la doctrine de leur maître. Nous avons fait ailleurs l'énumération des plus connus. Il y faut ajouter Gerard (MAB. *ib.*, t. III, p. 371, n. 9), depuis abbé de Saint-Vandrilie, un des grands ornements de l'ordre monastique en son siècle, et Bernard, maître d'école d'Angers (*An.* t. IV, app. p. 763, 4), qui dédia à son maître son écrit sur les miracles de sainte Foi avec ce titre glorieux à sa mémoire : *Sanctissimo atque hominum doctissimo Fulberto Carnoteno episcopo.* L'on ne peut mieux faire comprendre les grands services que Fulbert rendit à la France en particulier, tant par sa doctrine que par l'honneur qu'il fit au sacerdoce de Jésus-Christ, qu'en rapportant la pensée d'un auteur contemporain (*Act.* t. VIII, p. 686, n. 11), qui ne fait pas difficulté de dire qu'à la mort de cet homme admirable l'amour de la philosophie et la gloire de l'épiscopat semblèrent être ensevelis avec lui dans le tombeau.

§ II. — Ses écrits.

Quoiqu'il n'ait pas inséré dans ses fastes le nom de Fulbert, on n'a pas laissé de le mettre au rang de ses Pères et de ses docteurs. C'est un titre que lui ont mérité les productions de sa plume. Dès 1585, Papire le Masson en donna au public un recueil (*Bib. card. de R.*), qui fut imprimé à Paris chez Dupré, en un petit volume in-8°. Mais ce recueil ne contient qu'une partie des lettres de notre prélat. Au bout de vingt-trois ans, c'est-à-dire en 1608, Charles de Villiers, docteur de la Faculté de théologie de Paris, en publia en même volume un autre beaucoup plus ample, qui parut aussi à Paris chez Thomas Blaise. Cet éditeur y a fait entrer tout ce que les manuscrits du collège de Navarre et de MM. Petau et le Fèvre lui avaient fourni des ouvrages de Fulbert. De cette édition pleine de fautes, souvent assez grossières, on les a fait passer dans les diverses Bibliothèques des Pères, de Cologne, de Paris et de Lyon (*Bibl. PP.* t. XVIII, p. 4-55). Depuis ces dernières éditions, on a recouvré quelques autres écrits de notre auteur, desquels nous ren-

drons compte, après que nous aurons fait l'énumération de ceux qui sont réunis ensemble.

1- A la tête de tous est placé le recueil de ses lettres, le plus intéressant de tous ses ouvrages (p. 3-35). On n'y en marque que cent trente-quatre, divisées en deux classes; mais il y en faut compter cent trente-huit, par la raison que les chiffres, ou nombres, de la 62, de la 96, de la 97 et de la 118, s'y trouvent répétés. Elles n'appartiennent pas toutes à Fulbert, comme on va s'en convaincre par le détail suivant. Les éditeurs les ont accompagnées de quelques notes, où il se trouve de bonnes choses, mais elles en demandaient de plus amples et de plus instructives.

(1) La première de ces lettres, qui est la plus prolix, comme la plus importante, est une lettre dogmatique sur trois points essentiels de la foi chrétienne, suivant les propres expressions de l'auteur : le mystère de la Trinité, la nature du baptême et la vérité du mystère de l'eucharistie. Fulbert y explique avec autant de solidité que de lumière ce que l'on doit croire sur ces trois grandes vérités de la religion. Ce qu'il dit sur l'eucharistie en particulier montre évidemment que Bérenger, un de ses disciples, avait reçu sur ce point du dogme une doctrine tout opposée à celle qu'il enseigna dans la suite. On croit que Fulbert entreprit de traiter dans cette lettre ce qui concerne l'eucharistie (PACI, an. 1004, n. 5), à l'occasion de l'erreur où était à ce sujet Leuthéric, son métropolitain : erreur ou abus qu'on peut voir dans l'historien Helgaud, qui en parle en détail (HELGAUD, *Vit. Rob.*, p. 64). Rien de plus judicieux, rien de plus sage, rien de plus utile pour tous les temps que les principes généraux qu'établit ici Fulbert, au sujet de nos mystères (*Bib. PP. ib.*, p. 3, 2). Cette lettre a paru si belle à M. du Boulay, qu'il l'a fait entrer presque entièrement dans son histoire de l'Université de Paris (EGAS. BUL. t. 1, p. 357, 358). On la trouve aussi imprimée dans quelques éditions, à la suite du traité de Pascale Radbert sur l'eucharistie. Les auteurs de l'office du Saint-Sacrement en ont tiré aussi la cinquième leçon du trente-septième office. Plusieurs manuscrits la représentent seule, et quelquefois avec la seconde et les titres suivants : *De la perfection chrétienne*, ou : *Des trois choses les plus nécessaires au salut*.

La seconde roule sur la cérémonie de l'hostie consacrée, qu'on donnait autrefois aux prêtres nouvellement ordonnés (*Bib. PP. ib.*, p. 6, 7). Fulbert, à l'occasion de la diversité de cette cérémonie suivant les divers lieux, dit de belles choses, pour ne pas s'embarrasser de la diversité qui règne dans la discipline, pourvu que la foi soit la même. Elle est adressée à Einard, mal nommé Fidnard dans les imprimés.

Entre les autres, plusieurs sont écrites au roi Robert, une à Conant, roi d'Anastasia, quelques

autres au comte d'Anjou, à Richard II, duc de Normandie, plusieurs à Guillaume V, comte de Poitiers, la plupart à des évêques, nommément à Lenthéric, archevêque de Sens. Dans celle-ci, comme dans quelques autres, Fulbert donne de justes décisions sur les cas qu'on lui proposait, et de sages avis à ceux qui le consultaient sur leurs doutes et leurs difficultés. En général ces lettres font voir que Fulbert était un des premiers hommes de son siècle. On y trouve quantité de faits propres à éclaircir l'histoire ecclésiastique et civile de ce temps-là. C'est pourquoi Du Chesne en a inséré jusqu'à soixante-cinq dans le recueil de ses historiens (DU CHESNE, t. IV, p. 172-197). Baronius, les éditeurs de la Bibliothèque de Cluny (*Clun. Bib.*, p. 349-354) et dom Marlot en ont usé de même, en ayant fait imprimer plusieurs dans leurs ouvrages. Outre l'utilité qu'on en peut tirer pour l'histoire, on y a plusieurs traits lumineux sur le dogme, la morale, la discipline, et particulièrement au sujet des empêchements de mariage.

La huitième ne regarde point Avesgaud, mais Azeilin, évêque de Paris, ce qui a trompé quelques savants, même du premier ordre. La vingt-unième, à Abbon de Fleury, est honorable à la mémoire de ce pieux et savant abbé (*Bib. PP. ib.*, p. 11). Fulbert n'était point encore évêque non plus que lorsqu'il écrivit la quarante-septième, où il est parlé de remèdes : ce qui montre qu'on n'a point suivi l'ordre chronologique en imprimant ces lettres. La quatre-vingt-quinzième, qui devrait être la quatre-vingt-seizième, est du roi Robert à Gauslin, archevêque de Bourges, et la suivante est la réponse de ce prélat au roi. Celle qui pour la seconde fois se trouve marquée la quatre-vingt-seizième, et qui devrait être la quatre-vingt-dix-huitième, est du comte Eudes au roi Robert. La cent huitième, ou plutôt la cent onzième suivant notre manière de compter, est de S. Odilon à Fulbert. Les vingt-six suivantes n'appartiennent point à notre prélat, ayant été écrites après sa mort ou en son absence, soit par son chapitre, soit par des particuliers.

La cent seizième, selon l'imprimé, appartient à Hugues de Chateaudun, archevêque de Tours, depuis 1003 jusqu'en 1023, qui fut l'année de sa mort. Elle est écrite à un évêque d'Angers, qui était alors Hubert de Vendôme. Ce prélat refusait de garder l'interdit auquel son archevêque l'avait condamné, pour avoir porté les armes et ravagé les terres de l'église de Tours, et lui en avait écrit pour s'en plaindre. Hugues lui fit la réponse dont il est ici question, et lui montre par l'autorité de S. Grégoire en particulier, que le refus qu'il faisait de se soumettre, le rendait coupable et méritait la peine dont il se plaignait, quand même il ne l'aurait pas autrement méritée. La lettre est assez bien écrite, et prouve que son auteur n'ignorait pas les règles de l'Eglise.

Entre les autres lettres de la seconde classe, qui

n'appartiennent pas à Fulbert, il y en a deux, la 118^e et la 122^e d'Issembert I, évêque de Poitiers, depuis 1019, ou environ, jusque vers 1047. L'une est écrite à l'évêque d'Angers, dont on vient de parler, pour s'excuser de ne pouvoir assister à la dédicace de son église. L'autre est encore une lettre d'excuse ; mais le nom de la personne à qui elle est adressé se trouve tronqué. L'une et l'autre sont écrites avec une précision, une netteté et une certaine politesse qui n'étaient pas alors fort communes.

On en compte jusqu'à douze écrites par Hildegaire, disciple de Fulbert, tel qu'il se qualifie lui-même dans l'inscription de la 112^e. Cet Hildegaire, au sentiment de dom Mabillon (*An. l. L, n. 72*), n'est autre que le célèbre Hildier, dont nous avons fait ailleurs (5) l'éloge d'après Adelmanne, qui l'avait connu personnellement. Fulbert, avec qui il avait beaucoup de ressemblance, tant pour les manières, que pour la doctrine et le fonds d'érudition (*An. t. I, p. 421*), l'avait envoyé à Poitiers pour gérer les affaires de sa trésorerie de Saint-Hilaire (*Fulb. ep. 18, 79-81*). Emploi qui ne l'empêcha pas d'y ouvrir une école qu'il dirigea lui-même avec l'aide d'un sous maître. Hildegaire quitta enfin Poitiers, et retourna à Chartres où il eut un canonicat (*ep. 129, 130*), et se trouva sous-doyen du chapitre en 1040 (*Conc. t. IX, p. 959*). Mais avant son départ il engagea Raginald, ou Rainald, doyen de Saint-Hilaire, à se charger du soin de la trésorerie en sa place.

Les lettres qui appartiennent à Hildegaire sont

(5) Adelmanne, qui fut depuis scolastique de Liège et évêque de Bresse, nous fait connaître plusieurs disciples de Fulbert. Il met au premier rang Hildier, Chartrain, homme de beaucoup d'esprit, qui avait pris une connaissance particulière de la médecine, de la philosophie et de la musique. Parfait imitateur de son maître, il en copiait jusqu'aux manières, au regard et au ton de la voix, et pouvait aller de pair avec lui. Sigon, qui excellait dans la musique, tenait le second rang. Après ceux-ci, Adelmanne compte Lambert et Engelbert, qui enseignèrent l'un à Paris, l'autre à Orléans, et qui amassèrent de grands biens dans cette profession ; un Rainald de Tours (*a*), clerc de l'église de Saint-Martin, qui passait pour un savant grammairien, *valentem grammaticum*, et qui avait une facilité singulière pour parler et écrire, ce qui rendait son style diffus ; un Girard Gilbert, ou Girard Glaber, comme dom Mabillon voudrait qu'on lût, qui, après avoir fait un voyage à la terre sainte, revint en France et alla mourir sous les murs de Verdun ; un Vautier, Burguignon, dont l'ardeur insatiable pour les sciences lui fit parcourir presque toutes les écoles de l'Europe, où il acquit de grandes connaissances, surtout en Espagne, et qui, de retour en son pays, aurait fait l'ornement de la langue latine sans une mort prématurée que lui causa l'impitoyable faction de ses envieux ; enfin un Ragimbald de Cologne, que la beauté de son génie et la réputation de son savoir avaient rendu fort célèbre. Adelmanne ne fait entrer dans cette énumération, que les principaux élèves

la cent onzième avec les quatre suivantes, écrites à des amis particuliers sur des sujets peu intéressants ; la 120, la 121, la 123, la 127, la 129 et la suivante avec la dernière, qui devrait être la 138 par les raisons qu'on a alléguées, au lieu qu'elle n'est marquée que la 134. Quatre de ces dernières lettres sont écrites de Poitiers à Fulbert, au sujet de sa trésorerie, et contiennent néanmoins divers traits qui concernent l'histoire publique. Deux autres ont été écrites de Chartres à Raginald, doyen de Saint-Hilaire. Il s'agit, dans la dernière, d'écrits et de conseils que Raginald avait demandés à l'auteur. Hildegaire, en répondant aux conseils, cite ce qu'il avait appris sur le sujet en question de la bouche de Fulbert son maître, qui n'était plus alors au monde. Il s'y montre un fidèle disciple de ce grand homme, non-seulement sur ce point, mais encore par ses sentiments sur l'eucharistie et sur la grâce de Jésus-Christ. Il nous y apprend, que Raginald avait un neveu nommé Hérébert qui était alors à Chartres.

Quant aux autres lettres étrangères, réunies à celles de Fulbert, il y en a six de Guillaume, duc d'Aquitaine ; une autre qui lui est écrite par Léon, évêque de Verceil, et cinq ou six du chapitre de Chartres à diverses personnes. Nous sommes entrés dans ce détail, en vue d'abrèger le travail de ceux qui entreprendront de remettre sous la presse ce recueil de lettres. Elles auraient grand besoin d'être revues sur de bons manuscrits. Celui du Vatican (*BAR. an, 1028, n. 5*), où elles se trouvent avec celles de

Chartres, comme il nous l'apprend lui-même ailleurs. (*Spic. t. IV, p. 545 ; t. VI, p. 519*). Angelramme, ou Enguerran, depuis abbé de Saint-Riquier, et le savant Olbert, qui fut de Gemblou, prirent aussi des leçons de Fulbert. Il lui venait des disciples jusque du fond de la Provence. Domnus, moine de Mont-Majour, fut de ce nombre, et passa neuf ans entiers à son école (*MAB. An. t. IV, p. 698*). Entre ses autres disciples qui étaient de Chartres, ou qui s'y fixèrent, on nous fait connaître un Pierre, chancelier de la cathédrale, auteur de quelques écrits, et un Arnoul, chantre de la même église, qui composa quelques hymnes, ou réçons à l'honneur de Saint-Evrout. L'agent que Fulbert envoya à Poitiers pour gérer les affaires de sa trésorerie de Saint-Hilaire (*Fulb. ep. 18, 79, 80, 120*), et qui n'était autre qu'Hildegaire ou Hildier, y porta la doctrine de son maître par le soin qu'il prit de diriger l'école de Saint-Hilaire. Fulbert eut un autre disciple, dont le nom n'est désigné que par un E, à qui il fit avoir un emploi d'écolâtre, on ne dit pas en quel endroit. Hugues, évêque de Langres, mort en 1051, et le premier des écrivains qui ont combattu les erreurs de Bérenger, doit être aussi compté entre les disciples de Fulbert ; puisqu'il avait été d'abord clerc de l'Eglise de Chartres. M. Du Boulay suppose qu'Hubert, qui enseignait à Orléans (il a voulu dire à Meung) après le milieu de ce siècle, avait aussi eu le même avantage (*EGAS. Bul. t. I, p. 606*) ; mais on n'en a point d'autre preuve. On fait le même honneur, avec plus de certitude, à Goisbert, qui passait

saint Sidoine, serait d'un grand secours pour l'exécution de ce dessein. Il s'y est glissé des fautes presque sans nombre, soit par la négligence des copistes, ou celle des imprimeurs. Il y en a des plus grossières, même dans les inscriptions, ce qui est de plus grande conséquence et qui a jeté dans l'erreur plusieurs écrivains. Nous en avons donné déjà quelques exemples, auxquels nous ajouterons le suivant, pour rendre la chose plus sensible. L'inscription de la quinzième lettre est conçue en ces termes : *Domino suo regi Fulbert. Adegavorum comes.* Il faut lire : *Domino suo regi Fulco Adegavorum comes.* Celles que Du Chesne a réimprimées sont beaucoup plus correctes.

Depuis l'édition de Charles de Villiers, don d'Acheri a publié une lettre de Fulbert (*Spic.* t. II, p. 827-852), que les derniers éditeurs de la Bibliothèque des Pères auraient pu réunir aux précédentes. Elle est adressée à Hildegare, qui avait consulté notre savant prélat sur l'administration des biens ecclésiastiques, et l'usage qu'on peut faire des vases sacrés en certains cas. Sur le premier point Fulbert lui montre par l'autorité des Pères, surtout de saint Jérôme, qu'on ne saurait apporter trop de précaution et de piété dans la distribution des revenus de l'Eglise. C'est ce qu'il fortifie par cette belle sentence : Que les biens ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres, non de ceux qui en jouissent. A l'égard du second point, Fulbert expose les cas où il est permis de vendre les vases sacrés, suivant les canons et la doctrine de saint Ambroise.

Dom Martène et dom Durand ont encore publié une autre lettre de Fulbert sur un manuscrit de Saint-Remi de Reims (*MART. Anec.*, t. I, p. 150-155). Elle fut écrite avant la précédente, puisqu'elle y est citée. C'est encore une réponse à Hildegare, qui avait souvent pressé son maître de lui dire ce qu'il pensait des évêques qui allaient à la guerre. Fulbert lui prouve par plusieurs passages bien choisis de l'écriture et des Pères que cette profession est indigne de l'épiscopat, sous quelque prétexte que ce puisse être. Il y cite Origène avec les Pères latins, Haimon d'Halberstat, et un capitulaire de Charlemagne, qui défend aux évêques et clercs inférieurs le port des armes. En y citant le traité des douze abus du siècle, il l'attribue à saint Cyprien. Cette lettre est une des plus belles et des mieux écrites de toutes celles de Fulbert. Il y trace en peu de mots les principaux devoirs d'un évêque, en quoi il n'a fait que copier ce qu'il pratiquait lui-même.

Il peut sans difficulté se trouver encore d'autres lettres de Fulbert ensevelies dans l'obscurité des Bibliothèques. Telle peut être, par exemple (*SAN*

Marmontier, publié par M. Baluze dans ses notes sur les conciles de Narbonne, pages 77 et 78.

2^e (*Bib. PP. ib.*, p. 57-47.) Après les lettres de Fulbert viennent ses sermons au nombre de dix. Les deux premiers sont très-courts, et contiennent les premières instructions qu'on donne aux fidèles sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, sur la fuite du péché et l'obligation d'en faire pénitence. Il est visible que le premier n'est qu'un simple fragment d'un plus long discours. Le troisième est une explication succincte de l'origine et de la manière qu'on doit célébrer la fête de la Purification de la sainte Vierge. Les trois suivants roulent sur sa nativité, dont on a vu que Fulbert avait établi la fête dans l'église de Chartres. Dans le second des trois, l'auteur fait une espèce de généalogie et un abrégé de la Vie de cette bienheureuse mère de Dieu. C'est ce qui a fait que ces sermons portent quelquefois le titre de légendes dans les manuscrits, et même dans des imprimés (*Voss. Hist. lat.*, l. II). On y voit que l'usage était alors tout commun de donner aux parents de la sainte Vierge les noms de Joachim et d'Anne (c. 43, p. 115). Fulbert, dans le troisième sermon, parle en homme judicieux d'une prétendue relation, supposée à saint Jérôme, suivant laquelle l'évangéliste S. Matthieu aurait composé une généalogie de la sainte Vierge et une histoire de l'enfance de Jésus-Christ (*Bib. PP. ib.*, p. 40). Dans la critique qu'il en fait, il se borne à dire que l'Eglise ne reconnaît point cet ouvrage prétendu, et qu'il s'y trouve des faits et des sentiments insoutenables. A la fin du sermon se lit une courte prière à la sainte Vierge en deux grands vers. Le premier de ces trois sermons est marqué avec éloge par Henri de Gand et l'abbé Trithème, entre les autres écrits de Fulbert (*HEN. GAND. Scric.* 1; *TRIT. Scrip.*, c. 370). Le P. Jean du Bois en a imprimé dans la Bibliothèque de Fleury un fragment considérable, qu'il avait trouvé dans une ancienne feuille volante (*Flor. bib.*, par. I, p. 516, 517.)

Les trois sermons qui suivent dans les éditions des œuvres de Fulbert sont intitulés : *Contre les Juifs* (*Bib. PP. ib.*, p. 42-46). Mais c'est mal-à-propos qu'on les a séparés en trois, et qu'on leur fait porter le titre de sermons. Il ne s'y lit pas un mot qui marque qu'ils aient été prononcés de vive voix. Ce n'est autre chose que le traité contre les Juifs, que Henri de Gand et l'anonyme de Molk attribuent à notre savant évêque (*HEN. GAND. ib.*; *MELL. Scrip.*, c. 95). La notice qu'en donne le premier de ces deux bibliographes ne laisse aucun lieu d'en douter. L'auteur, dit-il, l'entreprit pour prouver contre le sentiment commun des Juifs, que cette célèbre prophétie de Jacob : *Le sceptre ne sera point ôté à Juda.* etc.

intitulé de la sorte : *Dieu est un en trois personnes* (Bib. PP. p. 46, 47), titre insuffisant pour annoncer ce que contient la pièce, puisqu'elle roule non-seulement sur la Trinité, mais aussi sur l'incarnation du Verbe, les autres mystères de Jésus-Christ et la nécessité de faire pénitence. Ce sermon n'est point entier. L'exorde et peut-être une autre partie considérable du commencement y manquent. La fin nous paraît aussi y manquer. Ce n'est au reste qu'un tissu de passages de l'Écriture, mais bien choisis, auxquels l'auteur a joint deux petits endroits des Pères, l'un de S. Fulgence, l'autre de S. Isidore de Séville.

A la suite des sermons viennent deux listes des différents degrés des péchés capitaux, avec les pénitences canoniques qui y étaient attachées encore alors (Bib. PP. ib., p. 47). L'une de ces listes regarde les hommes, l'autre les femmes. Ce qui se lit ensuite est un fragment détaché de quelque sermon, soit de Fulbert, ou de quelque autre auteur, qu'un copiste aura mis dans son manuscrit, on ne saurait dire par quel motif, dans le même ordre qu'il se trouve dans l'imprimé. L'auteur, quel qu'il puisse être, y montre d'abord, en se servant principalement des paroles de S. Augustin, en quel sens ces deux versets du vi^e chapitre de l'Évangile de S. Jean : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, etc., Celui qui mange ma chair, etc.*, contiennent une figure. Après quoi il prouve par l'autorité du concile d'Ephèse et d'Haimon, que cette chair sacrée est réellement le corps de Jésus Christ.

Plusieurs manuscrits attribuent à Fulbert le sermon sur l'Assomption de la sainte Vierge, qui fait le 208^e de l'appendice de ceux qu'on a supposés à S. Augustin (Auc. Serm. app., p. 345). Mais nous avons montré ailleurs qu'il appartient au B. Ambroise Autpert, à qui d'autres manuscrits le donnent.

Locrius est beaucoup mieux fondé à lui faire honneur du second sermon sur l'Annonciation (FER. LOC. p. 52), qui fait le 194^e du même appendice, et dont on a tiré, en le tronquant, les leçons du second nocturne pour la fête de la Nativité et le second jour de l'octave, dans le Bréviaire romain et l'ancien bénédictin. Ce sermon commence par les mêmes mots que celui sur l'Assomption, et en a emprunté quelques autres traits. Il finit par la célèbre antienne que l'Église emploie pour la commémoration de la sainte Vierge : *Sancta Maria, succurre miseris*, etc.; ce qui a fait regarder Fulbert comme auteur de cette prière.

Personne ne nous apprend si les homélies qui se trouvent sous le nom de Fulbert, dans un manuscrit de la maison professe des Jésuites d'Anvers. avec le

ce recueil en contient d'autres que ceux qui sont imprimés. L'anonyme de Molk, annonçant les sermons de notre auteur contre les Juifs, ajoute qu'il en avait fait aussi contre les mauvais chrétiens, expression qui suppose des sermons de morale. Il ne s'en trouve point de cette nature parmi ceux de Fulbert, qui sont ou des panégyriques, ou des instructions sur nos mystères, ou enfin des pièces de controverse, si l'on veut comprendre au rang de ses sermons son traité contre les Juifs.

3^e La chronique de Maillezais, ou plutôt de Saint-Maixent, porte que Fulbert, outre ses écrits en prose, avait encore laissé de sa façon plusieurs pièces notées pour les offices divins (*Malleas. Chr.*, p. 203). A quoi Trithème (*Scrip.* c. 315; *Chr. Hir.*, t. 1, p. 159) ajoute qu'il y avait de lui des hymnes, diverses prières, des chants à la gloire de Dieu et quelques autres pièces de piété. Le principal éditeur de Fulbert a recueilli tout ce qu'il a pu détacher de ses écrits en ce genre, et les a mis à la suite de ses sermons (Bib. PP. ib., p. 48-53). Le recueil est divisé en deux parties. Il s'y trouve des hymnes, des proses, tant rimées qu'autres, des litanies et autres prières, des antiennes, des répons, tant sur quelques-uns de nos mystères, comme Noël, la Trinité, qu'à l'honneur de divers saints. On y lit un invitoire, une prose et des répons pour l'office de saint Gilles. C'est, suivant toute apparence, ce qui aura fait avancer à l'anonyme de Molk et à quelques modernes que Fulbert avait composé une Vie de ce saint.

Parmi ces petits écrits de piété il y a deux courtes prières à Dieu (Bib. PP. ib., pag. 51), dans lesquelles l'auteur, en nous apprenant son extraction, a laissé de grands traits d'une profonde humilité (6). On y trouve aussi un poème sur l'année, les mois, les jours, les heures, la manière de trouver le bissextile, les épactes, etc., qui est comme un abrégé du comput. Ce poème est suivi d'un autre rimé, mais sous une seule rime, dans lequel Fulbert fait l'éloge du rossignol. La pénultième pièce du recueil est une hymne en vers saphiques sur le Saint-Esprit, où l'on découvre des beautés poétiques dignes d'un meilleur siècle. La dernière pièce, intitulée *Répons*, quoique ce soit une hymne sur Pâques, se trouve séparément à la page 847 du huitième tome de la Bibliothèque des Pères. édition de Paris, 1645, où elle est fort déplacée.

La pièce intitulée : *Hymne de la Trinité*, qui commence par ces mots : *Verbum Dei*, est plus entière dans un manuscrit de la bibliothèque du roi d'Angleterre (*Reg. Angl. ms.*, p. 68, n. 17). On juge par ce manuscrit qu'il manque dans l'imprimé une page entière.

paroles du XII^e chapitre des Actes des apôtres : *Le roi Hérode employa sa puissance pour multraire quelques-uns de l'Eglise*, les fit imprimer avec d'autres opuscules d'anciens auteurs, tant de France que de la Belgique. Ce recueil a été imprimé en 1692, à Leyde, chez Pierre Vander Merche, en un volume in-8^o.

5^o Dom Bernard Pez, dans le cours de ses recherches littéraires, a découvert un catalogue, dressé vers le XII^e siècle, de livres qui étaient alors à l'abbaye de Saint-Pierre de Saltzbourg. Entre les titres de ces livres se lit le suivant : *Computus Wicperti*. L'on a fait observer que le nom de Fulbert a été si diversement défiguré, qu'on en a fait ceux d'Ulbert et de Vilbert. Il est fort aisé qu'on ait fait également celui de Wicpert. De sorte que nous regardons comme fort vraisemblable qu'il s'agit ici d'un traité du comput composé par notre prélat. Nous sommes confirmés dans notre opinion en voyant cité dans le nouveau Glossaire de Du Cange, au mot *Regularis*, un semblable traité sous le nom de Fulbert. Ce n'est point l'abrégé du comput imprimé entre ses écrits qui est ici cité, puisque ce mot ne s'y trouve pas, quoiqu'on y lise celui de *Normales*.

6^o Le raisonnement qu'on vient de faire au sujet du traité précédent doit s'appliquer, par les mêmes principes, à un poème qui se trouve dans un manuscrit de l'abbaye de Weichenstephen en Bavière, ancien de quatre cents ans environ. sous ce titre : *Wulperti libellus metricus de vita claustrali*. Cette découverte est encore due aux recherches de dom Bernard Pez. Le poème est en vers élégiaques, et commence ainsi :

Qui cupis immundi vitare pericula mundi,
Teque sibi cito tradere servitio,
Cursu non pigro claustro sociabere nigro :
Vel relinque tuum, fer monachale jugum.

Quoiqu'il n'y ait pas de preuves positives que Fulbert ait été moine, il était assez affectionné à l'ordre monastique pour avoir invité à y entrer par cette pièce de poésie. Les expressions du troisième vers qu'on vient de lire semblent confirmer le sentiment qui la rapporte aux premières années de ce siècle, lorsqu'on ne connaissait d'autres monastères que de moines noirs, ce qui convient au temps de Fulbert. On sait que peu de temps après vinrent les Camaldules, les Chartreux, les Cisterciens.

Nous prendrons de ce poème occasion d'en faire connaître un autre sur le même sujet, et peut-être du même siècle, mais d'un prix beaucoup au dessus du précédent. Il pourrait arriver qu'on n'aura pas d'autre occasion d'en parler. Ce poème, qui contient soixante vers élégiaques, est intitulé : *Laus vite monastica*; l'éloge de la vie monastique, et commence par les deux vers suivants qui donneront

A un manuscrit de Saint-Melaine à Rennes, lui a donné place dans ses notes sur les lettres de Geoffroi, abbé de Vendôme (*Goff. Vind. ep. 1, IV, not. p. 69-71*). On n'en connaît point l'auteur, mais le poème n'en est pas moins estimable en lui-même.

7^o Democharès, au chapitre 15 de la Célébration des saints mystères, et M. Bellotte, chanoine de Laon, d'après lui, supposent un évêque de Poitiers nommé Walbert, et lui attribuent cinq proses à l'honneur de divers saints. Jamais l'Eglise de Poitiers n'a eu, que l'on sache, d'évêque de ce nom : ce qui nous fait naître la pensée que ce Walbert n'est autre que l'évêque de Chartres dont il est ici question. Si de Fulbert on a fait Wicpert et Wilbert, on en aura pu également faire Walbert ; et si on l'a qualifié évêque de Poitiers plutôt que de Chartres, cela se sera fait vraisemblablement en conséquence d'une de ses proses, qui est en l'honneur de S. Hilaire, de l'église duquel Fulbert fut assez longtemps trésorier. Josse Clichtoüe, qui a fait un recueil de proses, n'y a point fait entrer celles qui portent le nom de Walbert.

8^o Bellarmin attribue aussi à Fulbert un traité De la variété des offices divins (*BELL. Script., p. 277*), et ajoute qu'il est imprimé au troisième tome de la Bibliothèque des Pères, seconde édition de Paris. Nous ne le trouvons ni dans la première, ni dans la pénultième édition de cet endroit, ni même dans l'édition de Lyon.

9^o La plupart des bibliographes s'accordent à donner à notre prélat la Vie de S. Aubert, évêque d'Arras et de Cambrai, mort en 669. (*SAND. Bib. Belg., p. 252; Voss. ib.; Oud., ib., p. 521; CAVE, p. 519*). Ce qui paraît favoriser ce sentiment, est d'une part qu'elle a été écrite de son temps (*SUM. 13, déc., p. 901*), c'est-à-dire quelques années après que Gérard, évêque de Cambrai, eut transféré les reliques du saint au monastère qui porte son nom, ce qu'il fit en 1015. D'ailleurs la Chronique de Cambrai, ayant occasion de parler de cette Vie, dit qu'elle avait pour auteur le célèbre docteur Fulbert, auquel il ne donne point le titre d'évêque. Malgré les preuves spécieuses, nous avons de la peine à la regarder comme un ouvrage de l'évêque de Chartres. Outre que l'on ne connaît point d'occasion où il ait pu prêter sa plume à un écrit de cette nature, l'auteur s'y représente visiblement comme un clerc ou un moine du pays, qui faisait partie du troupeau dont S. Aubert avait été le pasteur et dont il était encore le protecteur par son pouvoir auprès de Dieu. Il pouvait se faire que cet auteur se nommât Fulbert, et qu'ayant de la littérature et du talent pour écrire, comme il paraît par l'histoire dont il s'agit, on lui eût donné le titre de célèbre docteur.

tere dans les manuscrits, notamment celui de la collégiale de Saint-Aubert à Cambrai. Bollandus en a imprimé un fragment pour donner une plus ample connaissance de la translation des reliques de S. Vaast (BOLL. 6 sept., p. 801). Ses doctes successeurs la publieront un jour en entier, et nous instruiront pleinement de tout ce qui la concerne. Sanderus (*Bib. Belg. ms.*) en avait vu un autre dans un manuscrit de la cathédrale d'Arras. Celle-ci commence par ces mots : *Sanctus vir Domini Aubertus*, ce qui fait juger qu'elle est différente de celle qui est imprimée.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'avertir que Pitseus (*Angl. Script.*, an. 980), en parlant de Fuldebert ou Fudebert, abbé de Pershore au diocèse de Worcester en Angleterre, et voulant l'élever à la dignité d'écrivain, quoique vraisemblablement il n'ait jamais écrit pour la postérité, lui fait honneur d'ouvrages qui appartiennent incon- testablement à Fulbert de Chartres.

A l'égard de sa manière d'écrire, les critiques conviennent qu'elle est au-dessus des autres écrivains de son temps (DI PIN, XI^e siècle, p. 18; BALZ. 10 avr., p. 144). Le style de ses lettres, en particulier, est plus châtié. Il s'y trouve de l'esprit, un tour et une délicatesse dignes des bons siècles. M. Du Pin ne juge pas aussi avantageusement à beaucoup près des poésies de notre prélat. Il a raison s'il ne l'entend que du plus grand nombre. Mais il y en a quelques-unes qui méritent notre estime pour les beautés qu'elles renferment.

Barthius (*Adv. I.*, XIX, c. 15, p. 655, 656) admirait pour sa justesse et sa douceur l'hymne de S. Martin en vers iambiques, à laquelle on a fait porter mal à propos le titre de *Præse*. Celle en vers saphiques sur le Saint-Esprit n'est pas moins estimable. Dès le siècle de Fulbert on avait pris tant de goût pour les hymnes et les proses de ce prélat, qu'on les chantait publiquement dans les églises d'Angleterre (*Ang. Sacr. t. II*, p. 48).

NOTITIA EX FABRICIO.

Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis, lib. VI, p. 215.

Fulbertus, Anonymo Mellicensi cap. 93 *Folbertus*, scholæ publicæ Carnotensi (7) præfectus, doctor multorum clarorum Ingeniorum, atque in his Berengarii (8), inde cancellarius ac denique episcopus Carnotensis ab anno 1007, defunctus an. 1028. Ejus scripta a Carolo de Villiers, theologo, Parisiis 1608, 8^o, edita atque in Bibliotheca Patrum Coloniensi 1618, tomo XI. et Lugdunensi tomo XVIII, cum ejus notis recusa hæc sunt :

Epistolæ CVIII, quibus aliæ aliorum subjectæ sunt *XXVI*. Ex istis Fulberti epistolis, de quibus consulendus Dupinius in Bibliotheca ecclesiastica sæculi XI, et quarum aliquos vulgaverat Baronius ad annum 1007 seq., e codice Vaticano, duæ primores etiam in primis Bibliothecæ Patrum Paris. editionibus prodierant.

Sermones IX, quorum tertius est de purificatione Mariæ; 4, 5 et 6, de ejus nativitate (9), et 7, 8, 9, contra Judæos, quod scriptum laudat Henricus Gandavensis cap. 1. Sermones plerosque Fulberti recensuit Combessius in Bibliotheca concionatoria.

Pœnitentia laicorum, et mulierum pœnitentia per Fulbertum episcopum.

Prosarii hymni in S. Pantaleonem, in S. Piatum et de Nativitate Domini et de sancta Trinitate. In

(7) Launoius De scholis celebrioribus, cap. 40.

(8) Anonymus Mellicensis, cap. 93; Trithemius, cap. 315.

(9) Similia quædam in scripto De nativitate

festo S. Ægidii, natione Græci (10). De divo Martino (11), De S. Lamberto, et Pro rege.

Versus et hymni de B. Virgine, de S. Cruce; De timore, spe et amore : De seipso (12) ; De signis, et mensibus, et diebus, et horis, compendium computi. De philomena. De S. Carauno Castitatis gradus. Preces ad Deum. Hymnus in natum Christum et alius Deo trinuni. Denique versibus descripta ex Vitis Patrum vel. narratio de homine quodam, qui imperitus vitam eremiticam vivere tentaverat, eamque non valens sustinere et ad fratrem reversus cum angelus non potuit, vir bonus esse didicit.

Præter hæc, a Carolo Villiers edita, sparsim feruntur :

Fulberti *hymnus in S. Paschate*, qui incipit : *Chorus novæ Hierusalem*. Exstat in Georgii Fabricii Poetis Christianis, pag. 799, in Georgii Cassandri hymnis ecclesiasticis, pag. 234 Operum, et in Bibliothecis Patrum Bigneanis Parisiens. an. 1589, 1624, 1644, 1654

Epistola de rebus Ecclesiæ religiose et caute distribuendis, in Dacherii Spicilegio, tomo II, pag. 827 (editionis novæ tomo III, pag. 387). Alia *contra milites episcopos* in Edmundi Martens tom. I, Anecdotorum, pag. 150.

Sermo in festo assumptionis B. Mariæ, in appen-

(11) Confer Barthium

(12) Illic